



édito

Articulation entre la formation sanitaire/social : la place de l'aide-soignant

Un des enjeux de la loi 2009-879 Hôpital, patients, santé, territoires (HPST) est le rapprochement des secteurs sanitaire et social. À l'aube de l'élaboration des schémas régionaux des formations sanitaires et sociales (SRFSS), l'une des préoccupations est le décloisonnement de ces formations au profit d'un partage de compétences en lien avec l'évolution des besoins et des publics.

■ **Comment peut-on contribuer au développement d'une culture commune entre soignants et travailleurs sociaux ?** Comment associer le soin, le social et l'éducatif ? Comment articuler projet de vie et projet de soins ? Certains instituts de formation ont expérimenté ce maillage. Par leur action, leur pédagogie, ils favorisent les stages et les formations mixtes permettant aux aides-soignants de mieux comprendre les problématiques sociales, et aux futurs travailleurs sociaux d'appréhender les enjeux sanitaires de leur activité. La réglementation a favorisé la mobilité interprofessionnelle, notamment par les passerelles entre auxiliaire de vie sociale (AVS), assistant de vie aux familles

(ADVF), aide médico-psychologique (AMP), aide-soignant (AS) et auxiliaire de puériculture (AP). La double compétence est de plus en plus recherchée par les employeurs.

■ **Il existe aujourd'hui un certain décalage entre les évolutions des compétences requises pour l'exercice des professions et les référentiels de formation**, qui n'ont pas encore intégré ces changements. La formation doit pouvoir évoluer, afin de favoriser la collaboration entre les professionnels et de mieux répondre aux attentes des usagers et des employeurs. La montée en charge des responsabilités, le décloisonnement au service d'un parcours d'accompagnement et de soins cohérent et sans rupture nécessitent d'adapter les pratiques et les compétences professionnelles ; cela implique sans doute de nouvelles postures et compétences pour les professionnels.

■ **L'instauration d'une culture commune entre le domaine sanitaire et le domaine social** constitue le socle préalable au renforcement du lien sanitaire-social. Il est important que les professionnels se positionnent en complémentarité, avec une reconnaissance

du travail de chacun. Cela contribuera au décloisonnement et préparera les futurs professionnels à une approche collective et pluridisciplinaire de leur activité.

■ **Ces évolutions ne peuvent progresser sans interroger l'identité professionnelle et sociale des aides-soignants.** Cette identité reconnaît les savoirs acquis en formation, les compétences et l'image de soi : la compréhension du sens, de la finalité et des valeurs du soin. Il faudra, coopérer sans toutefois dévier de la finalité du soin : le bien-être de la personne – une finalité qui donne sens au travail des soignants. ■

Ingrid Choucraallah
Directrice d'Ifas

IRFSS-IDF, Croix-Rouge française,
120, avenue Gaston-Roussel,
93230 Romainville, France
ingrid.choucraallah@croix-rouge.fr

Pour en savoir plus

Schéma régional des formations sanitaires et sociales. Séance plénière du 25 novembre 2013, www.region-bourgogne.fr